

Communiqué de presse

30 mars 2026

Bornes de recharge pour véhicules électriques : un nouveau livre blanc pour aider les collectivités à définir leur stratégie territoriale

Au lendemain des élections municipales, l'Avere-France, le SERCE, le programme Advenir et la FNCCR publient un livre blanc à destination des élus locaux et des cadres territoriaux. Son objectif : les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Ce guide rassemble des outils méthodologiques, techniques, juridiques et financiers afin d'aider les collectivités à moderniser et développer leurs réseaux de recharge, en cohérence avec les besoins des territoires et les attentes de la population. Par cette publication commune, les partenaires réaffirment leur engagement aux côtés des territoires. Plus qu'un état des lieux, ce livre blanc se veut un levier d'action pour la nouvelle mandature.

Trois recommandations pour une stratégie au service des utilisateurs

Les élus font face à un double défi : maintenir et moderniser des équipements parfois vieillissants et répondre à des usages en constante évolution. Le livre blanc propose une analyse complète des différents modèles de gestion ainsi que des facteurs clés de succès pour un déploiement efficace, appuyés sur des retours d'expérience positifs de collectivités pionnières.

Trois axes stratégiques sont identifiés pour réussir la modernisation des réseaux IRVE existants et poursuivre le maillage du territoire :

1. Accélérer le déploiement des infrastructures de recharge : actualisation des schémas directeurs IRVE (SDIRVE) et amélioration de la coordination entre les compétences « IRVE » et « voirie/ stationnement ».
2. Favoriser la complémentarité entre initiatives publiques et privées pour garantir un maillage territorial équilibré : généralisation des constats de carence de l'initiative privée et mise en place de partenariats structurants (concessions, marchés publics globaux de performance, etc.).
3. Déployer des outils adaptés pour fiabiliser le déploiement, l'exploitation et la maintenance des réseaux IRVE : modernisation des réseaux historiques, création d'un centre de ressources dédié au partage des retours d'expérience et soutien à l'innovation.

Les collectivités, moteur du développement des bornes de recharge

Dans un contexte d'urgence climatique, la transition vers une mobilité décarbonée représente un enjeu majeur pour la France. Le secteur des transports est responsable de plus de 30% des émissions nationales de gaz à effet de serre, dont 53% proviennent des véhicules particuliers.

En 2025, le marché a franchi un cap historique : un véhicule immatriculé sur cinq était électrique. Aujourd'hui, la France compte plus de 190 000 points de recharge ouverts au public. Face à la croissance du parc, l'initiative publique (secteur public et initiative publique-privée), qui représente près de 44% des points de recharge, se doit de poursuivre la modernisation et le développement des réseaux d'IRVE.

Avec cette publication, les collectivités disposent désormais des outils, des modèles et des retours d'expérience nécessaires pour passer à l'action.

Pour consulter le livre blanc dans son intégralité : [cliquer ici](#)

A propos de l'Avere-France

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 250 adhérents, l'association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

A propos du SERCE

Le SERCE représente les entreprises de la transition énergétique et numérique. Il réunit 260 membres (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 4 000 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. L'alliance de leur savoir-faire dans l'énergie et le digital leur permet de proposer de nouvelles solutions énergétiques et numériques qui répondent aux enjeux des territoires et des entreprises. Leur capacité à innover dans le "smart" favorise les échanges entre les bâtiments et quartiers, entre la ville et les réseaux (éco-mobilité, énergie, éclairage public, ...). Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) - Membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés des entreprises adhérentes au SERCE - CA France : 24,3 Mds €, 135000 salariés.

A propos du programme Advenir

Le programme Advenir, piloté par l'Avere-France, est l'initiative de soutien à la recharge la plus expérimentée de France. Depuis 2016, Advenir participe à l'accélération du déploiement de la recharge sur tout le territoire français en accompagnant différents publics : particuliers en immeuble collectif, syndics de copropriété, entreprises, collectivités et personnes publiques. Doté d'un budget de 520 millions d'euros, l'objectif d'Advenir est de financer 250 000 nouveaux points de recharge d'ici fin 2027. En parallèle, le volet Advenir Formations, lancé en 2021, est le programme national de sensibilisation et de formation à la mobilité électrique. Advenir Formations ambitionne de toucher plus de 600 000 Français d'ici fin 2027.

A propos de la FNCCR

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie,



départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.